

ASSISTANCE EUROPÉENNE 24H SUR 24

Lexus Assistance 24/7 est un programme d'assistance complet, spécialement conçu pour vous permettre de conduire votre Lexus en toute tranquillité n'importe où en Europe. Il s'agit d'une assurance dommages. En cas de problème, il vous suffit de composer le numéro de téléphone indiqué sur la première page. À la suite d'une immobilisation due à une panne ou à un accident de la circulation, voire au vol du véhicule pendant les trois années suivant sa première immatriculation, les prestations suivantes sont fournies gratuitement 24 heures sur 24, 365 jours par an: dépannage sur place, remorquage (avec hébergement à l'hôtel, location de voiture ou poursuite du voyage), services de chauffeur, rapatriement du véhicule et livraison de pièces détachées. Ces services sont offerts aussi bien en Suisse qu'à l'étranger. Pour de plus amples informations, en particulier sur les exceptions, consultez la page suivante.

Veillez appeler Lexus Assistance 24/7 avant toute intervention. En effet, aucun frais ne sera remboursé sans l'accord préalable de Lexus Assistance 24/7.

DESCRIPTION DE L'ASSISTANCE

Dépannage sur place

Seuls des techniciens Lexus qualifiés sont habilités à effectuer des réparations sur le véhicule. Toutefois, les prestations liées à une crevaison ou à une panne d'essence peuvent être prises en charge par le dépanneur local.

Remorquage du véhicule immobilisé

En cas d'immobilisation du véhicule sur la route, celui-ci sera remorqué chez le concessionnaire Lexus le plus proche. S'il existe des restrictions en matière de dépannage sur une autoroute à péage, demandez conseil à Lexus Assistance 24/7. Veuillez envoyer les preuves de toutes les dépenses relatives à la panne à Lexus Assistance 24/7. En cas d'immobilisation sur la route dans l'un des pays ci-après: Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Macédoine, Monténégro, Roumanie, Serbie, où il n'existe pas de réseau de concessionnaires Lexus, le véhicule sera transporté par rail ou par route chez le concessionnaire Lexus où il a été acheté par l'utilisateur principal, ou chez le concessionnaire Lexus le plus proche de son domicile. Si le véhicule ne peut être réparé le jour même, le bénéficiaire a droit, au choix, à l'un des trois services d'assistance suivants:

Hébergement à l'hôtel

Si le bénéficiaire souhaite rester sur les lieux en attendant la fin des réparations, Lexus Assistance 24/7 organise et prend en charge l'hébergement à l'hôtel (petit-déjeuner inclus), à concurrence de 4 nuits et CHF 300.- par nuit et par personne.

Véhicule de location

Dans le cas d'un véhicule préalablement remorqué chez un concessionnaire par Lexus Assistance 24/7 et ne pouvant être réparé le jour même, ou en cas de vol du véhicule s'il n'est pas retrouvé après 48 heures, un véhicule de remplacement est mis à la disposition du bénéficiaire pour la durée des réparations, à concurrence de 5 jours maximum. Lexus Assistance 24/7 prend en charge les frais relatifs à la location du véhicule, à l'exception des frais de carburant, de péage ou d'assurance complémentaire. Le bénéficiaire accepte les conditions de la société de location de voitures. L'accès à ce service est subordonné au remorquage du véhicule dans un garage agréé Lexus.

Poursuite du voyage/Retour au domicile

En cas de réparations immobilisant le véhicule, si le bénéficiaire souhaite continuer son voyage jusqu'à sa destination d'origine, voire rentrer chez lui, il est mis à sa disposition un billet de chemin de fer 1^{ère} classe ou un billet d'avion «business class» lorsque le trajet en train dure plus de 6 heures. En cas de vol du véhicule, le choix se limite à un véhicule de location pour le retour ou la poursuite du voyage.

Chauffeur

Si le bénéficiaire n'est plus apte à conduire le véhicule en raison d'un accident ou d'une maladie, il peut être mis à sa disposition un chauffeur pour le conduire jusqu'à sa destination d'origine ou le ramener à son domicile. Tous les frais annexes, autres que ceux liés à la mise à disposition d'un chauffeur, sont à la charge du bénéficiaire.

Rapatriement du véhicule

Le véhicule est rapatrié par rail ou par route au lieu de domicile du bénéficiaire dans les cas suivants: une fois effectuée la réparation du véhicule si celui-ci n'a pas pu être réparé sur place dans le délai de 5 jours, ou lorsque le véhicule a été retrouvé moins de 30 jours après la déclaration de vol à la police. Le montant maximum octroyé au rapatriement du véhicule équivaut au prix d'un billet de train 1^{ère} classe ou, selon le temps de trajet, à celui d'un billet d'avion «business class». Si le bénéficiaire

préfère récupérer lui-même son véhicule sur le lieu de la réparation, il lui est fourni un billet de train 1^{ère} classe ou un billet d'avion «business class» lorsque le trajet en train excède 6 heures. Livraison de pièces détachées (à l'exception des pièces de carrosserie).

Envoi de pièces détachées (sauf pièces de carrosserie)

Si les pièces nécessaires à la réparation sont indisponibles sur place, elles sont expédiées gratuitement au concessionnaire qui effectue les travaux, par les moyens les plus rapides et les plus appropriés, et ce avec l'accord du bénéficiaire. Le coût de ces pièces est supporté par le bénéficiaire, sauf si celles-ci sont couvertes par la garantie constructeur.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Bénéficiaire

Désigne le conducteur du véhicule, ainsi que toute autre personne transportée gratuitement, conformément à la législation en matière de transport de passagers. Le nombre de passagers est en outre limité au maximum admis par le constructeur. Les autostoppeurs sont exclus des prestations d'assistance.

Véhicules couverts

Toutes les voitures Lexus neuves vendues par les distributeurs officiels dans les pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hollande, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Slovaquie, Suède et Suisse.

Durée de validité

Les prestations mentionnées sont valables trois ans à compter de la date de livraison au premier propriétaire, et conformément au carnet d'entretien délivré par le distributeur Lexus officiel.

Territoire couvert

Les prestations sont fournies dans les pays suivants: Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine*, Bulgarie*, Ceuta, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France métropolitaine & Corse, Gibraltar, Grande-Bretagne, Grèce, Hollande, Hongrie, Irlande, Islande*, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Monténégro*, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal,

République de Macédoine*, République de Saint-Marin, République tchèque, Roumanie*, Royaume-Uni, Serbie, Slovaquie, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie* (zone européenne), Ukraine et Vatican.

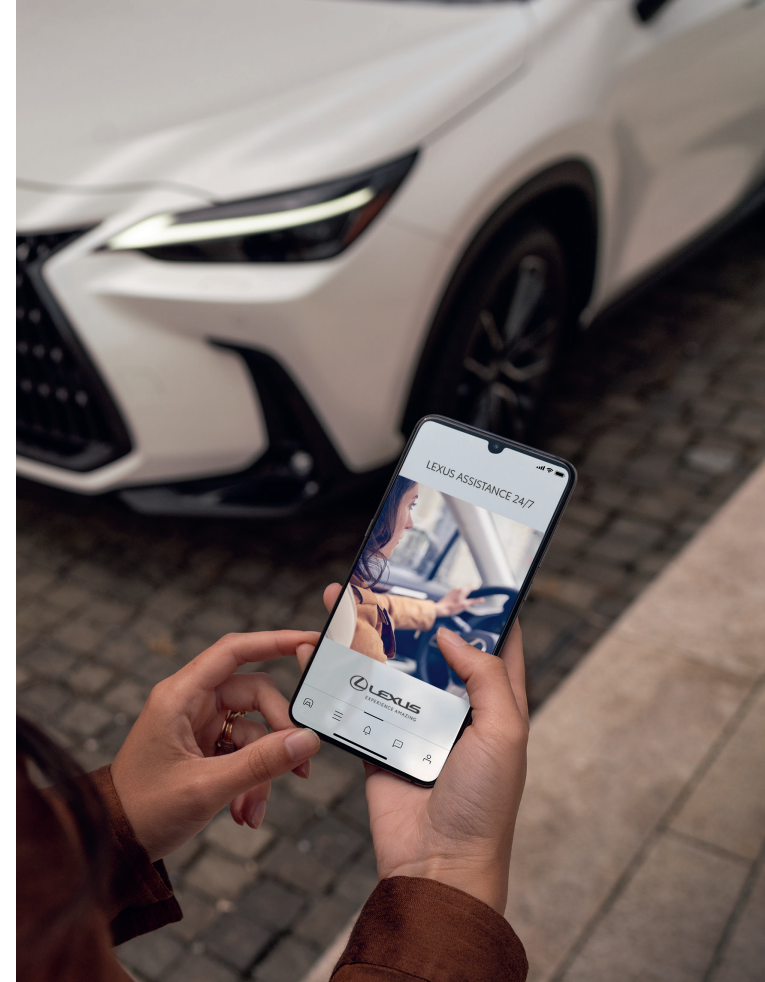
Remarques

- Lors de toute demande d'assistance, le bénéficiaire est tenu de fournir ses coordonnées (numéro de téléphone incl.), ainsi que tous les détails concernant le véhicule.
- En cas de vol, une déclaration auprès des autorités compétentes est obligatoire avant toute prestation d'assistance.
- Les prestations d'assistance sont fournies en fonction des disponibilités locales, notamment en matière d'hébergement et de véhicules de remplacement.

Exclusion

- Immobilisations ou dommages causés par la participation à des compétitions sportives.
- Dommages aux bagages ou aux personnes, pertes financières entraînées par une immobilisation, sauf si et dans la mesure où ceux-ci sont causés par le service de dépannage mandaté.
- Lexus Assistance 24/7 ne peut être tenue pour responsable de défauts ou difficultés dans l'exécution de ses prestations, lorsqu'ils résultent des événements suivants: cas de force majeure, grèves, saisies ou contraintes par les autorités, interdictions officielles, actes de piraterie, explosions, accidents nucléaires ou radioactivité.

* La qualité des prestations peut varier en fonction des conditions locales.



LEXUS ASSISTANCE 24/7

DE L'AIDE 24 HEURES SUR 24

COUVERTURE EN SUISSE ET À L'ÉTRANGER

Grâce à Lexus Assistance 24/7, vous restez toujours mobile en cas de panne ou d'accident. Pendant les 3 premières années (sans limitation de kilométrage), Lexus Assistance 24/7 vous offre un service d'urgence 24h/24 dans plus de 40 pays d'Europe et organise pour vous toutes les réparations sur place ou le rapatriement en Suisse.*

À l'issue des 3 premières années, votre assistance se prolonge automatiquement d'une année supplémentaire après chaque service chez un partenaire Lexus officiel (jusqu'à 185 000 km maximum en 10 ans).

APERÇU DE LEXUS ASSISTANCE 24/7

Incidents assurés

Immobilisation par suite de:

- Défauts électriques/mécaniques
- Collision
- Panne de pneumatique, de clé ou panne carburant

Prestations

- Dépannage sur place
- Remorquage du véhicule immobilisé (remorque comprise)
- Voiture de location
- Hôtel
- Poursuite du voyage ou retour au domicile
- Rapatriement du véhicule depuis l'étranger (prise en charge des frais réduite – voir conditions page suivante)
- Envoi de pièces de rechange
- Prise en charge des coûts suivants au choix: retour, poursuite du voyage et hébergement à l'hôtel
 - à concurrence de 4 nuits et CHF 300.- par nuit et par personne
 - voiture de location en Suisse (maximum cinq jours)
 - récupération du véhicule (train 1^{ère} classe).
- En cas de trajet en train d'une durée supérieure à six heures, billet d'avion correspondant (business class).
- Si nécessaire, chauffeur de remplacement

Vous trouverez les conditions exactes sur les pages suivantes.

*Valable pour tous les véhicules immatriculés en Suisse ou au Liechtenstein via Lexus Suisse. Inclus pendant 3 ans pour tous les véhicules.

RECOURS AUX PRESTATIONS

Points essentiels:

1. Appelez Lexus Assistance 24/7 (impératif!)
2. Tenez à disposition les papiers du véhicule et sa carte d'entretien
3. Indiquez un numéro de contact où l'on peut vous joindre par téléphone
4. Indiquez l'emplacement actuel du véhicule
5. Décrivez le problème

La meilleure garantie qui soit ! Entretien régulier du véhicule par votre partenaire Lexus officiel.

LEXUS ASSISTANCE PLUS

La prolongation de l'assistance disponible à l'achat

Si vous le souhaitez, vous pouvez acheter l'assistance après 10 ans ou 185 000 km (selon le premier seuil atteint).

Durée de la prolongation

L'assistance peut être prolongée pour une période d'une année sans limite d'âge ou de kilométrage du véhicule.

INFORMATIONS

Lexus Assistance 24/7 est valable la première fois pendant 36 mois à compter de la première mise en circulation du véhicule. À l'issue de cette période, elle peut être prolongée d'un an après révision auprès d'un partenaire Lexus officiel ou de votre partenaire agréé Lexus.

Pensez à la maintenance et à l'entretien réguliers de votre Lexus!

Même en cas de changement de propriétaire pendant la durée de l'assurance, la protection reste en vigueur dès lors que le véhicule est immatriculé en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein. Lexus Assistance 24/7 est une coopération entre Toyota AG, Lexus Suisse, Safenwil, et Allianz-Assistance (Suisse).

Si vous avez d'autres questions, votre partenaire Lexus et Toyota AG, Lexus Suisse, Safenwil, se tiennent à votre disposition aux heures de bureau.

Nous vous souhaitons de grands moments de plaisir au volant de votre véhicule, ainsi qu'une bonne route, sans le moindre incident.

Lexus Assistance 24/7

EN CAS DE PANNE OU DE COLLISION

EN SUISSE

Téléphone 044 201 82 22

DEPUIS L'ÉTRANGER

Téléphone +41 (0)44 201 82 22

En cas de panne, il est impératif d'informer Lexus Assistance 24/7; dans le cas contraire, tout droit à prestation devient caduc.